

Profil de baignade de la plage d'Isle (plan d'eau de Saint Quentin)

Profil élaboré le : 20 septembre 2019



Date de MAJ :

Caractéristiques de la baignade	Schéma de la zone de baignade
<p>Nom de la baignade : Baignade plan d'eau d'Isle Commune : Saint Quentin Département : Aisne Région : Hauts de France</p> <p>Responsable de l'eau de baignade : Informations à préciser</p> <p>Période d'ouverture : Heures de surveillance : Baignade surveillée Fréquentation moyenne : 500 personnes</p> <p>Équipements : Toilettes, urinoirs, lavabos, poste de change-bébé et douches</p> <p>Accessibilité aux animaux : Non</p> <p>Autres activités : Mini golf, volley ball, pêche aux canards, pêche, activités naturalistes et animalières (le parc d'Isle), la restaurant</p>	

Historique de la qualité de l'eau					Carte de la zone de baignade
Qualité de l'eau au cours des dernières années					
2015	2016	2017	2018	2019	
Bonne	Insuffisante	Insuffisante	Insuffisante	Insuffisante	

Liste des épisodes de pollution au cours des 5 dernières années					Photo de la zone d'étude
Année	Date	Type de pollution	origine	Interdiction de la baignade	
2019		aucune		non	
2018	19 juin, 19 août	E. coli		non	
2017	9 août et 23 août	E. coli		non	
2016	20 juillet, 9 août,	E. coli et Streptocoque		non	
2015	10 juin, 25 juin, 22 juillet, 19 août,	E. coli		non	

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion						
Diagnostic		Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions	
Sources de pollution avérées	Impacts	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivi	Actions	Gestion de crise	Mesures de réduction des pollutions
Aucune	/	/	/	/	/	Sans objet
Sources de pollution potentielles	Impacts	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivi	Préconisations	Gestion de crise	Mesures préventives de réduction des pollutions
Eaux usées (assainissement collectif)		Confluence ru de Harly – marais (1 km à vol d'oiseau) et 100 m (Guinguette et base nautique)	Observations visuelles quotidienne mesures T°C : eau, air, transparence, présence de vents (mesures et directions), météo, odeurs et couleur eau	Contrôle et surveillance des réseaux d'eaux usées Gestion des eaux de ruissellement Gestion des populations aviaires Gestion durable du plan d'eau en lien avec la gestion de la Réserve Naturelle	Si dégradation de l'eau ou accidents : interdiction temporaire de la baignade (arrêté municipal) et affichage « aujourd'hui baignade interdite pour cause de » et suivi analytique si nécessaire	informations à indiquer en précisant : * l'origine de la pollution visée (ru de Harly, réseau eaux pluviales base nautique) * l'action à réaliser (connexion aux réseaux assainissement de ... maisons,) * l'action déjà effectuée avec la date de l'opération (changement canalisation sur x mètres fait le.....) Précisions à donner pour chaque source de pollution potentielles, ligne à ligne
Eaux de ruissellement		Toute la zone d'études				
Oiseaux		Tout le plan d'eau				
Baignade		0 m				